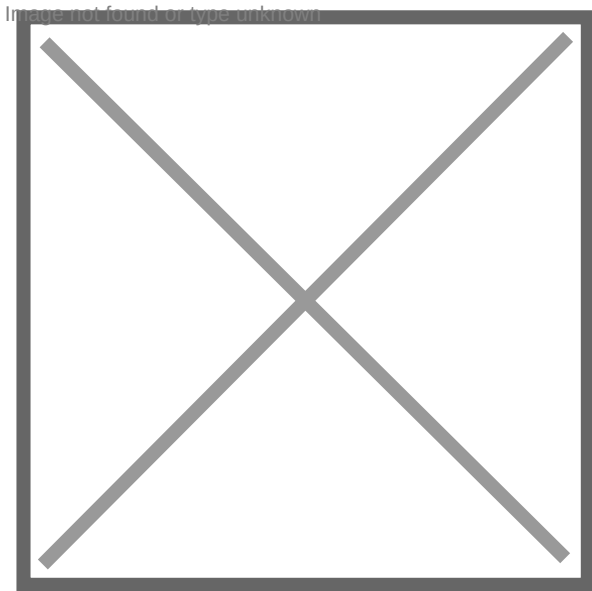




Information de carte sejour vie privee familiale

Par **Marion2424**, le **15/09/2014** à **23:56**

Bonjour

Je suis française et réside actuellement en France. Je souhaiterais connaître les modalités d'obtention d'une carte de séjour "vie privée et familiale" pour mon conjoint vénézuélien. (Ons et pas marié encore)

Je suis enceinte de 8 mois et demi et je souhaiterais qu'il me rejoigne en France, les démarches pour la reconnaissance de l'enfant ils sont pas pris en charge encore !!!

Je vous remercie pour les informations que vous pourrez m'apporter .

Par **moisse**, le **16/09/2014** à **08:46**

Bonjour,

Si vous n'êtes pas mariés, vous ne pouvez utiliser le terme de conjoint (mariage) pas plus que de compagnon (PACS).

Ceci étant, votre ami a intérêt à consulter le consulat français le plus proche de son domicile.

Par **Clem34**, le **16/09/2014** à **12:00**

Bonjour,

Je suis français, je vis avec une femme de nationalite canadienne depuis 2012. Nous nous sommes rencontres sur notre lieux de travail, a l epoque elle est arrivee avec un visa etudiant et depuis est restee en france sans visa. Elle travaille tjs pour ma meme societe qui malgre c'est deboires de visas prends le rique de la garder! Nous nous sommes mariees le 5 avril 2014 et pourtant nous avons tjs les memes problemes. Aucune informations sur les demarches a affectués! Un peu d aide s il vous plait :-) merci